

Comité consultatif  
de lutte contre la pauvreté  
et l'exclusion sociale



# RAPPORT D'ACTIVITÉ

---

## 2024-2025

**Rédaction**

Ismaila Ndiaye, secrétaire général

**Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale**

425, rue Jacques-Parizeau, 4<sup>e</sup> étage, bureau 4.424

Québec (Québec) G1R 4Z1

Téléphone : 418 528-9866

Courriel : [infocclp@mess.gouv.qc.ca](mailto:infocclp@mess.gouv.qc.ca)

Ce document peut être consulté sur la page Web du Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale à l'adresse suivante : [Quebec.ca/gouv/cclpes](http://Quebec.ca/gouv/cclpes).

La reproduction partielle ou complète de ce document est autorisée à la condition d'en mentionner la source.



Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025

ISBN : 978-2-555-02284-3 (PDF)

© Gouvernement du Québec

Comité consultatif  
de lutte contre la pauvreté  
et l'exclusion sociale



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024-2025



# MESSAGE DE LA MINISTRE RESPONSABLE DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE ET DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE ET MINISTRE RESPONSABLE DE LA MÉTROPOLE ET DE LA RÉGION DE MONTRÉAL



Québec, septembre 2025

Madame Nathalie Roy  
Présidente de l'Assemblée nationale du Québec  
Hôtel du Parlement  
1045, rue des Parlementaires, 1<sup>er</sup> étage, bureau 1.27  
Québec (Québec) G1A 1A3

Madame la Présidente,

J'ai le plaisir de vous transmettre, conformément à l'article 34 de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, le rapport d'activité du Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale pour l'exercice financier 2024-2025.

Au cours de la dernière année, le Comité a multiplié les actions pour éclairer les décisions gouvernementales, notamment par la publication de notes et d'un avis sur des enjeux cruciaux tels que l'itinérance, les conditions de travail et l'assistance sociale.

Ses travaux favorisent une meilleure compréhension des réalités vécues, appuient la mise en œuvre d'initiatives concrètes et renforcent les partenariats avec les milieux communautaire, institutionnel et universitaire.

Ce rapport met en lumière la consolidation du rôle-conseil du Comité, rendue possible en particulier grâce à l'adoption de sa planification stratégique 2024-2028. À l'aube de son 20<sup>e</sup> anniversaire, le Comité souhaite ainsi consolider sa mission de conseil et de vigilance.

Je salue cette démarche, qui trace des orientations précises et qui contribuera à soutenir des décisions avisées.

Veillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma plus haute considération.

La ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire et ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Chantal Rouleau', written in a cursive style.

**Chantal Rouleau**





# MESSAGE DU PRÉSIDENT

Québec, septembre 2025

Madame Chantal Rouleau  
Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire  
et ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal  
425, rue Jacques-Parizeau, 4<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 4Z1



Madame la Ministre,

J'ai le plaisir de vous transmettre le rapport d'activité du Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale pour l'exercice financier 2024-2025, conformément à l'article 34 de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Ce rapport d'activité a été adopté en juin 2025.

Le Comité a renforcé son rôle-conseil en publiant plusieurs notes et un avis sur des enjeux émergents tels que l'itinérance, les conditions de travail et l'aide sociale. Il a mené des tournées régionales pour consulter les acteurs locaux et a établi de nouvelles collaborations structurantes, notamment avec des milieux de recherche et dans le cadre de projets communautaires.

Un plan de diffusion des avis du CCLPES a été mis en place afin d'élargir la portée de ceux-ci. De nouveaux outils de communication ont été mobilisés pour mieux joindre les partenaires et le public. Le Comité a également amélioré ses délais de publication pour répondre plus rapidement aux enjeux sociaux.

Enfin, une formation sur la précarité financière a été offerte aux membres, et des mesures ont été mises en place pour favoriser la participation des personnes en situation de pauvreté.

Le Comité demeure engagé à soutenir le gouvernement dans l'élaboration de politiques publiques inclusives et efficaces en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Veillez agréer, Madame la Ministre, mes salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'R. Gravel', enclosed within a large, loopy oval shape.

**Richard Gravel**  
Président





# TABLE DES MATIÈRES

|   |           |
|---|-----------|
| <b>MEMBRES DU CCLPES (MARS 2025)</b> .....  | <b>1</b>  |
| <b>LE COMITÉ CONSULTATIF DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ<br/>ET L'EXCLUSION SOCIALE</b> .....                                   | <b>3</b>  |
| Mission.....  | 3         |
| Vision.....   | 3         |
| Valeurs .....   | 3         |
| Fonctionnement .....  | 3         |
| <b>FAITS SAILLANTS : RAPPORT ANNUEL 2024–2025 DU CCLPES</b> .....   | <b>4</b>  |
| <b>RÉSULTATS RELATIFS AU PLAN STRATÉGIQUE 2024–2028</b> .....   | <b>5</b>  |
| <b>Enjeu stratégique 1 : Un Comité mieux positionné et plus influent</b> .....  | <b>6</b>  |
| Orientation 1 : Accroître le rayonnement du Comité .....  | 6         |
| Orientation 2 : Assurer un leadership en matière de conseil sur la lutte<br>contre la pauvreté et l'exclusion sociale ..... | 8         |
| <b>Enjeu stratégique 2 : Un Comité plus performant et plus agile</b> .....  | <b>10</b> |
| Orientation 3 : Optimiser la performance du Comité .....  | 10        |
| Orientation 4 : Développer l'expertise du Comité.....   | 11        |
| <b>RESSOURCES FINANCIÈRES</b> .....   | <b>12</b> |
| <b>ASSEMBLÉES DU CCLPES</b> .....   | <b>13</b> |
| <b>ANNEXE 1 – AUTRES EXIGENCES</b> .....  | <b>15</b> |
| Application de la Politique linguistique de l'État.....   | 15        |
| Accès aux documents et protection des renseignements personnels.....  | 15        |
| <b>ANNEXE 2 – TABLEAU SYNOPTIQUE DU PLAN STRATÉGIQUE 2024–2028</b> .....  | <b>16</b> |



# MEMBRES DU CCLPES (MARS 2025)

## PRÉSIDENT

### **Richard Gravel**

Directeur général  
Collectif des entreprises d'insertion du Québec  
Région de Laval

## MEMBRES

### **Martin Blais**

Professeur titulaire  
Département de sexologie  
Université du Québec à Montréal  
Titulaire de la Chaire de recherche sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres  
Région de Montréal

### **Caroline Moreau**

Directrice  
Corporation de développement communautaire de L'Érable Inc.  
Région du Centre-du-Québec

### **Onil Duguay**

Représentant des organismes et de groupes représentatifs en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale  
Région de la Chaudière-Appalaches

### **Jacinthe Roy**

Directrice générale  
Réseau Fédération de l'âge d'or du Québec  
Région de Montréal

### **Catherine Gagné**

Vice-présidente du CCLPES  
Régisseuse à la planification et à l'expertise à la Ville de Laval  
Région de Laval

### **Monique Toutant**

Association pour la défense des droits sociaux du Québec métropolitain  
Région de la Capitale-Nationale

### **Bertrand Gignac**

Directeur général  
Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec  
Région de la Capitale-Nationale

### **Véronique Vézina**

Directrice  
Regroupement des organismes de personnes handicapées de la région 03  
Chroniqueuse et animatrice – Ami-Télé – Accessibilité Média Inc.  
Région de la Capitale-Nationale

### **Rudy Humbert**

Directeur général  
Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec  
Région de Montréal

### **Michel Bellemare**

Regroupement pour la défense des droits sociaux de Shawinigan  
Région de la Mauricie

## MEMBRES SANS DROIT DE VOTE

### **Francis Gauthier** (démission janvier 2025)

Sous-ministre adjoint  
Secteur de la solidarité sociale et de l'assurance parentale  
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

### **Natalie Rosebush**

Vice-présidente  
Commission québécoise des libérations conditionnelles



# LE COMITÉ CONSULTATIF DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE

Le Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CCLPES) est un organisme public institué en vertu de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale (la Loi). Adoptée en décembre 2002, cette Loi est le fruit d'une démarche citoyenne menée par des organismes et des individus souhaitant influencer les actions gouvernementales dans ce domaine. Le gouvernement a officialisé la création du Comité à l'automne 2005 par décret, et ses premiers membres ont été nommés en 2006. Le Comité est composé de 17 membres provenant de diverses régions du Québec et issus de groupes représentatifs variés, incluant des personnes en situation de pauvreté.

## Mission

Le rôle principal du CCLPES est de conseiller la ministre responsable de l'application de la Loi dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des actions entreprises dans le cadre de la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Il exerce également un rôle de vigie à l'égard des politiques gouvernementales ayant un impact sur cette lutte. Il peut mener des consultations, solliciter des opinions, recevoir ou entendre les demandes et suggestions de personnes, d'organismes ou d'associations. Il peut aussi émettre des avis sur les politiques gouvernementales et sur l'utilisation des fonds dédiés à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Ses travaux s'appuient sur les principes énoncés dans le préambule de la Loi, qui reconnaît que les personnes en situation de pauvreté sont les premières actrices de la transformation de leur condition, et que la solidarité sociale est essentielle à cette mission. Ses avis, conseils et recommandations sont rendus publics 30 jours après leur transmission à la ministre.

## Vision

Par ses réflexions et son rôle-conseil, le comité consultatif vise à devenir un acteur incontournable et influent dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale au Québec. Il veut aussi contribuer à ce que la prévention ainsi que la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale soient de véritables enjeux publics.

## Valeurs

### Inclusion et diversité

Les travaux du CCLPES tiennent compte des divers points de vue, milieux de provenance des membres ainsi que des particularités propres à certaines populations vivant la pauvreté et l'exclusion sociale.

### Collaboration

Pour enrichir ses avis et mieux documenter les mandats qu'il réalise, le CCLPES s'appuie sur les échanges avec les partenaires institutionnels, universitaires ainsi que d'autres secteurs de la société.

### Qualité et rigueur

Le CCLPES vise à produire des avis pertinents, contenant des recommandations basées sur des données probantes. Ces avis peuvent ensuite servir d'outil d'aide à la décision.

### Ambition

Le CCLPES s'assure de proposer des idées avant-gardistes et des recommandations ambitieuses.

## Fonctionnement

Le CCLPES se réunit en assemblée ordinaire quatre à six fois par année. Bien que certains membres relèvent de la fonction publique et n'aient pas de droit de vote, leurs opinions sont prises en compte dans les décisions, favorisant ainsi le consensus.

Des groupes de travail composés de membres volontaires peuvent être formés pour la préparation des avis ou de mandats spéciaux. L'équipe permanente assure la rédaction des avis avec le soutien de ces groupes. Ces avis sont ensuite soumis à l'approbation de tous les membres. Une fois transmis à la ministre responsable, les avis sont généralement publiés dans un délai de 30 jours.

## FAITS SAILLANTS : RAPPORT ANNUEL 2024–2025 DU CCLPES

### Enjeu stratégique 1 : Un Comité mieux positionné et plus influent

Le CCLPES a renforcé son rôle-conseil auprès de la ministre en

- publiant trois notes et un avis préliminaire sur des enjeux émergents (itinérance, gains de travail, règlement sur l'aide aux personnes et aux familles);
- réalisant deux tournées régionales (Laval et Saint-Ferdinand) pour consulter les acteurs locaux;
- établissant deux nouvelles collaborations (notamment avec l'Université du Québec à Rimouski et dans le cadre d'un projet sur le vieillissement en situation d'itinérance);
- participant à des événements stratégiques et à des projets de recherche.

### Enjeu stratégique 2 : Un Comité plus performant et plus agile

Le Comité a amélioré son efficacité organisationnelle par

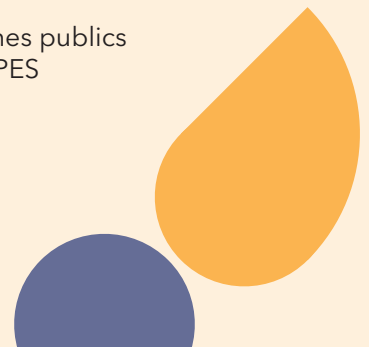
- l'adoption d'un plan de positionnement et d'un plan de diffusion de ses avis;
- la réduction des délais de publication d'avis à 14 mois (comparé à 24 mois visés);
- la diversification des outils de communication (LinkedIn, lettres, notes et avis);
- l'augmentation de la portée de diffusion des avis (477 destinataires comparé à 100 visés);
- l'adoption d'une démarche pour octroyer une allocation pour les membres en situation de pauvreté.

### Développement des compétences et de l'expertise

- Une présentation sur la précarité financière a été offerte aux membres par une experte en la matière.
- Les formations prévues sur le développement durable ont été reportées, mais des pratiques écoresponsables sont intégrées aux activités du Comité.

### Relations gouvernementales

- Deux rencontres ont été tenues avec la ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire pour présenter le plan stratégique du Comité et discuter des besoins en matière de conseil.
- Une rencontre a eu lieu avec des représentants de plusieurs ministères et organismes publics participant à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale pour présenter le CCLPES et son plan stratégique.



## RÉSULTATS RELATIFS AU PLAN STRATÉGIQUE 2024-2028

Le contexte socioéconomique est marqué par des transformations rapides et complexes. Ces changements influencent directement les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, ainsi que les politiques publiques mises en place pour y répondre. Parmi les principaux facteurs à considérer dans ce contexte, on compte les suivants :

- l'évolution du marché du travail, notamment la précarisation de l'emploi, l'automatisation et les transformations liées au télétravail, qui affectent l'accès à des conditions de travail stables et décentes;
- la crise du logement, qui continue de s'aggraver dans plusieurs régions du Québec, rendant l'accès à un logement de plus en plus difficile pour les ménages à faible revenu;
- le manque de transport collectif, surtout dans les zones rurales et les régions éloignées;
- les effets du changement climatique, qui touchent de manière disproportionnée les populations vulnérables, notamment en matière de précarité énergétique, de sécurité alimentaire et d'aggravation du phénomène des îlots de chaleur;
- les transformations démographiques, telles que le vieillissement de la population et la croissance des besoins en santé et services sociaux, qui exigent une adaptation constante des politiques publiques;
- les inégalités sociales persistantes, exacerbées par les effets à long terme de la pandémie de COVID-19, qui ont mis en lumière les limites des filets de sécurité sociale existants.

Dans ce contexte, le rôle de vigie et de conseiller stratégique du CCLPES prend toute son importance. Il doit non seulement suivre l'évolution de ces enjeux, mais aussi proposer des pistes d'action concrètes et innovantes pour renforcer la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Toutefois, le Comité ne travaille pas en mobilisant pleinement sa capacité. L'absence de prévisibilité et de stabilité des ressources compromet grandement l'atteinte de certains objectifs ainsi que la capacité du Comité à contribuer de façon optimale à sa mission. Le processus de renouvellement des membres doit être amélioré. Bien que la gestion de ce processus ne relève pas de son champ de compétence, le CCLPES souhaite contribuer à cet exercice.



## Enjeu stratégique 1 : Un Comité mieux positionné et plus influent

### Orientation 1 : Accroître le rayonnement du Comité

Le rôle-conseil du CCLPES auprès de la ministre exige une grande agilité. En 2024-2025, il a multiplié les initiatives pour accroître sa visibilité et sa présence dans les débats publics sur la pauvreté et l'exclusion sociale.

### Objectif 1.1 : Mettre en lumière les enjeux émergents dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Trois notes ont été transmises à la ministre. Elles portaient respectivement sur

- le projet de règlement modifiant le Règlement sur l'aide aux personnes et aux familles;
- les gains de travail permis pour les prestataires des programmes d'assistance sociale;
- l'itinérance, notamment en milieu rural (un avis portant sur le sujet a d'ailleurs été adopté en mars 2025).

Le CCLPES a également transmis une lettre à la ministre sur les effets des politiques publiques sur les personnes vulnérables, soulignant l'importance de considérer les répercussions des compressions budgétaires.

| Indicateur   | Cible<br>2024-2025 | Résultat<br>2024-2025 |
|--|--------------------|-----------------------|
| Proportion d'avis portant sur des enjeux émergents | 25 %               | 100 %                 |

### Objectif 1.2 : Développer le réseau du Comité au sein de l'administration publique

Le 18 septembre 2024, grâce à la collaboration de la Direction des politiques de lutte contre la pauvreté et de l'action communautaire du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le Comité a pu échanger avec des membres du réseau des répondants interministériels en lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale au sujet de son plan stratégique. Rappelons que ce réseau est composé d'environ 40 professionnelles et professionnels relevant de plus de 24 ministères et organismes et qui agissent comme répondantes ou répondants ministériels sur ce dossier. Ces personnes sont nommées par l'autorité administrative dont relève la direction dans laquelle elles travaillent. Ces échanges ont permis de faire connaître le CCLPES et d'améliorer sa visibilité auprès des différents membres du réseau. La prochaine étape sera de travailler plus étroitement avec certains ministères et organismes publics.

| Indicateur                                  | Cible<br>2024-2025 | Résultat<br>2024-2025 |
|---|--------------------|-----------------------|
| Ministères et organismes publics rencontrés | 2                  | 24                    |

**Objectif 1.3 :  
Augmenter la notoriété du Comité**

Dans le cadre de ses visites en région, le CCLPES s'est rendu à Saint-Ferdinand le 31 mai 2025 afin d'en savoir plus sur les enjeux de pauvreté et d'exclusion sociale dans les régions de L'Érable et de Chaudière-Appalaches. À cet égard, il a rencontré des intervenants d'organismes de la région tels que la Maison des jeunes La Traversée, le Réseau d'entraide des Appalaches, le Centre d'entraide de la région de Disraeli, le Centre d'aide et de lutte contre les violences à caractère sexuel de Chaudière-Appalaches, ainsi que des travailleurs de rue. Les membres ont par la suite visité les locaux de l'Organisme de récupération anti pauvreté de l'Érable (ORAPÉ), basé à Plessisville.

Une séance ordinaire du Comité s'est aussi tenue à Laval le 21 mars 2025. Les membres y ont discuté des enjeux locaux de pauvreté et d'exclusion sociale propres au territoire lavallois. Ils ont pu constater par exemple l'aggravation du phénomène d'itinérance lors d'une visite du Refuge d'urgence de Laval au cours de laquelle ils ont pu échanger avec les responsables de l'organisme.

Le CCLPES a par ailleurs participé le 30 avril 2024 à la journée de réflexion tenue par la Chaire de recherche sur les inégalités sociales de santé, portant sur le thème « Comment influencer les politiques de lutte à la pauvreté ». Cette rencontre a été l'occasion de réfléchir sur les stratégies gagnantes pour influencer les politiques publiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Le CCLPES a également participé à des événements stratégiques, dont une journée de réflexion sur les politiques de lutte contre la pauvreté et une rencontre du Conseil supérieur de l'éducation portant sur le rôle des organismes consultatifs gouvernementaux.

De nouvelles collaborations ont été établies avec

- le Collectif de recherche participative sur la pauvreté en milieu rural (CRPPMR) de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR);
- Mélisa Audet, chercheure au Centre collégial d'expertise en gérontologie. Elle s'intéresse notamment aux enjeux de vieillissement chez les personnes en situation d'itinérance.

| Indicateur  | Cible 2024-2025          | Résultat 2024-2025         |
|---|--------------------------|----------------------------|
| Nouvelles collaborations mises en place en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale | 1 nouvelle collaboration | 2 nouvelles collaborations |
| Nombre de déplacements effectués en dehors de Montréal et Québec                                      | 1 déplacement            | 2 déplacements             |



## **Orientation 2 : Assurer un leadership en matière de conseil sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale**

Le CCLPES a étendu sa visibilité grâce à ses déplacements dans les régions et à la tenue d'activités en lien avec sa mission. Il s'est notamment rendu à Laval et à Saint-Ferdinand. Durant ces déplacements, il s'est assuré de consulter le plus grand nombre d'acteurs possible et de discuter activement des enjeux liés à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Ces échanges ont été l'occasion pour le Comité de prendre connaissance de cas concrets vécus sur le terrain, utiles pour formuler des conseils ancrés dans la réalité.

### **Objectif 2.1 : Mettre en valeur l'expertise du Comité**

Les nouvelles collaborations établies avec les partenaires institutionnels et universitaires du Québec, d'ailleurs au Canada ou dans le monde, facilitent le croisement des savoirs et des expériences et permettent d'être au fait des tendances et des solutions gagnantes en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. C'est ainsi que Janie Houle, responsable de la Chaire de recherche sur la réduction des inégalités sociales de santé, a invité des membres du CCLPES à participer à son projet portant sur les politiques publiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. De plus, le CCLPES a discuté régulièrement avec le Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (CEPE) pour améliorer notamment l'accès aux données sur la pauvreté et l'exclusion sociale.

Lors d'une rencontre tenue le 22 novembre 2024, le Comité s'est doté d'un plan de positionnement qui comprend différentes stratégies de communication et qui vise autant ses membres que ses partenaires. Ce plan contribue à mettre en exergue l'expertise et le rôle du Comité.

Le CCLPES a accueilli le Conseil consultatif national sur la pauvreté afin d'échanger sur le sujet de la pauvreté. En tant qu'hôte, il a identifié des groupes communautaires et des personnes pour faire le point sur le filet de sécurité sociale du Canada. L'objectif de cette rencontre était d'évaluer l'efficacité, l'efficience et la valeur du système canadien de soutien pour réduire la pauvreté. Sur la base des piliers identifiés dans Une chance pour tous, la première stratégie canadienne de réduction de la pauvreté, le Comité souhaitait également savoir quel rôle jouent ces mesures de soutien pour accroître la dignité, les possibilités et l'inclusion, ainsi que la résilience et la sécurité. Ces rencontres, organisées à Lévis et à Québec, ont réuni plus d'une vingtaine de participants et ont permis de tirer de nombreux constats concernant la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale dans la région de la Capitale nationale.

Au cours de l'année financière 2024-2025, le CCLPES a poursuivi sa participation au Comité directeur du projet portant sur le développement d'indicateurs pour mesurer les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté. Ce projet, mené avec l'Institut de la Statistique du Québec, fait suite aux travaux réalisés par le CEPE sur les préjugés.

Le CCLPES demeure partie prenante au groupe de travail consacré à la lutte contre la précarité énergétique et du projet Savoirs expérientiels : recherche Québec-Belgique sur la place des savoirs issus du vécu de la pauvreté dans des initiatives de la lutte contre la pauvreté.

| <b>Indicateur</b>                                   | <b>Cible<br/>2024-2025</b> | <b>Résultat<br/>2024-2025</b> |
|---|----------------------------|-------------------------------|
| Mise en place d'un plan de positionnement du Comité | Plan adopté                | Adoption du plan              |

## Objectif 2.2 : Améliorer la visibilité des avis

Le CCLPES veut, comme sa vision le suggère, devenir un acteur incontournable et influent dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Pour cela, il est important qu'il poursuive et approfondisse ses réflexions sur des sujets qu'il a déjà abordés. Par exemple, il terminera son avis sur les effets de la pandémie sur les populations vulnérables et continuera à contribuer à l'amélioration des programmes sociaux. Il existe par ailleurs des sujets incontournables, tels que la couverture des besoins de base, sur lesquels le Comité doit se prononcer, fort de sa vision claire et de son expertise avérée.

Pour améliorer la visibilité de ses avis, un plan de diffusion a été mis en place en 2024-2025 et une présentation de l'avis adopté portant sur l'itinérance hors des grands centres urbains est prévue. Désormais, les avis seront transmis à plus de 400 contacts œuvrant dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

| Indicateur  | Cible 2024-2025   | Résultat 2024-2025         |
|---|-------------------|----------------------------|
| Plan de diffusion des avis du Comité                          | Plan mis en place | Adoption du plan mars 2025 |
| Nombre de personnes et organismes recevant les avis du Comité | 100               | 477                        |

## Objectif 2.3 : Renforcer les échanges avec la ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire

La ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire a présenté, le 21 juin 2024, le nouveau plan aux membres du CCLPES. Cette rencontre a permis de discuter des différentes étapes et de la manière dont le CCLPES pourrait y contribuer. Par la suite, le CCLPES a rencontré la ministre, le 16 septembre 2024 pour lui présenter son nouveau plan stratégique et discuter de ses besoins en matière de conseil. Il a ainsi présenté sa nouvelle vision et ses différentes orientations stratégiques pour les quatre prochaines années.

| Indicateur                        | Cible 2024-2025 | Résultat 2024-2025 |
|-----------------------------------|-----------------|--------------------|
| Rencontres tenues avec le cabinet | 1 rencontre     | 2 rencontres       |

## Enjeu stratégique 2 : Un Comité plus performant et plus agile

### Orientation 3 : Optimiser la performance du Comité

Le CCLPES poursuit sa démarche d'amélioration continue afin d'augmenter sa performance et son agilité. L'adoption d'un plan de positionnement et d'un plan de diffusion des avis s'inscrit d'ailleurs dans cette volonté.

Dans un contexte où les ressources sont limitées, le Comité mise sur l'optimisation, l'agilité et l'innovation. À titre d'exemple, lors de ses tournées régionales, il maximise le nombre de consultations auprès de groupes impliqués dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Par ailleurs, constatant que certains membres éprouvaient des difficultés liées à la politique de remboursement, le Comité a adopté une résolution visant à octroyer une allocation aux personnes en situation de pauvreté. Une analyse de cette politique a été amorcée en collaboration avec le ministère de la solidarité sociale et de l'action communautaire.

### Objectif 3.1 : Bonifier les délais de publication

Le rôle-conseil repose principalement sur la rédaction et la publication d'avis. Étant donné la nature évolutive des enjeux sociaux, il est essentiel que ces documents soient publiés dans des délais raisonnables. En 2024-2025, le Comité a adopté un avis sur l'itinérance hors des grands centres urbains en moins de 18 mois, soit dans un délai inférieur à celui ciblé initialement.

| Indicateur                    | Cible<br>2024-2025 | Résultat<br>2024-2025 |
|-------------------------------|--------------------|-----------------------|
| Délai de publication des avis | 24 mois            | 18 mois               |

### Objectif 3.2 : Diversifier les outils de publication

La diversification des outils de publication et de communication améliore les délais de réponse aux différents mandats. Ainsi, en 2024-2025, le Comité a publié trois notes et une lettre, et a adopté un avis. En diversifiant ses outils, il optimise son rôle-conseil auprès de la ministre. Cela accroît également sa capacité d'anticipation des nouveaux enjeux nécessitant une réaction rapide. Le Comité est notamment présent sur LinkedIn, où ses publications et certaines de ses activités sont diffusées. Les publications du Comité sont transmises non seulement à ses différents contacts sur les réseaux sociaux, mais également à l'ensemble de ses partenaires externes tels que les membres d'organismes communautaires, les parlementaires et les universitaires.

| Indicateur   | Cible<br>2024-2025 | Résultat<br>2024-2025 |
|--|--------------------|-----------------------|
| Taux de diffusion des publications dans les médias sociaux | 100 %              | 100 %                 |
| Nouveaux supports utilisés                                 | 1                  | 2                     |

## Orientation 4 : Développer l'expertise du Comité

Le Comité bénéficie d'une expertise riche, notamment grâce à la participation active de personnes en situation de pauvreté. Il cherche à renforcer cette expertise par une offre de formations ciblées.

### Objectif 4.1 : Offrir de nouvelles formations aux membres et au personnel sur la réalité des personnes exclues ou marginalisées

En 2024-2025, le Comité a invité la professeure Aurore Benadiba, de l'Université Laval, à présenter ses travaux sur la précarité financière. Cette formation a permis aux participants de mieux comprendre les enjeux juridiques et sociaux liés à l'endettement des personnes vulnérables.

| Indicateur   | Cible 2024-2025 | Résultat 2024-2025 |
|--|-----------------|--------------------|
| Nombre de formations suivies sur la réalité des populations exclues ou marginalisées | 1               | 1                  |

## Objectif 4.2 : Renforcer les connaissances du Comité en matière de développement durable

Bien que la lutte contre la pauvreté soit intrinsèquement liée au développement durable, les formations prévues sur ce thème ont été reportées. Toutefois, le Comité a déjà adopté plusieurs pratiques écoresponsables : covoiturage, transport en commun, achat local, etc. La cible pour 2024-2025 a été reportée à l'année financière 2025-2026.

| Indicateur  | Cible 2024-2025 | Résultat 2024-2025 |
|---|-----------------|--------------------|
| Formation sur les enjeux de développement durable | 1               | S. O. <sup>a</sup> |

a. La cible pour 2024-2025 pour l'objectif 4.2 a été reportée en 2025-2026.

## RESSOURCES FINANCIÈRES

| SUIVI BUDGÉTAIRE<br>2024-2025 |                         |                                      |   |
|-------------------------------|-------------------------|--------------------------------------|---|
| Poste budgétaire              | Budget initial<br>(k\$) | Budget révisé<br>au 31 mars<br>(k\$) | Dépenses réelles<br>au 31 mars<br>(k\$) |
| Rémunération<br>employés      | 272,50                  | 272,40                               | 282,09                                  |
| Fonctionnement                | 40,90                   | 41,00                                | 15,27                                   |
| <b>Total</b>                  | <b>313,40</b>           | <b>304,50</b>                        | <b>297,36</b>                           |

- Selon le plan annuel de gestion des dépenses, le budget du Comité (rémunération + fonctionnement) provient du **Programme 1, Gouvernance, administration et services à la clientèle**, du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.
- Le Comité compte trois équivalents temps complet. Les données concernant les employés du CCLPES sont incluses dans celles produites par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

## ASSEMBLÉES DU CCLPES

Au cours de l'exercice financier 2024-2025, le Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale a tenu cinq assemblées ordinaires, dans différentes régions du Québec. Celles-ci se sont déroulées comme suit :

- **mai 2024** – Saint-Ferdinand;
- **septembre 2024** – Québec;
- **novembre 2024** – Montréal;
- **janvier 2025** – Québec;
- **mars 2025** – Laval.

Ces rencontres ont permis de faire avancer les travaux, d'approuver les avis et de renforcer les liens avec les acteurs régionaux afin de mieux comprendre les réalités locales de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.





# ANNEXE 1

## AUTRES EXIGENCES

### Application de la Politique linguistique de l'État

Le CCLPES a transmis, pour approbation, au ministère de la Langue française, sa directive relative à l'utilisation d'une autre langue que le français dans l'administration.

### Accès aux documents et protection des renseignements personnels

Le Comité a reçu une demande d'accès à l'information et l'a traitée dans un délai de 20 jours, conformément aux exigences de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

## ANNEXE 2

### TABLEAU SYNOPTIQUE DU PLAN STRATÉGIQUE 2024-2028

#### Mission

- Conseiller la ministre responsable de l'application de la Loi dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des actions entreprises dans le cadre de la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.
- Exercer un rôle de vigie quant aux politiques gouvernementales entraînant des répercussions sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.
- Procéder à des consultations, solliciter des opinions, recevoir ou entendre les demandes et les suggestions de personnes, d'organismes ou d'associations.

#### Vision

Devenir un acteur incontournable et influent dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale au Québec. Il veut aussi contribuer à ce que la prévention ainsi que la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale soient de véritables enjeux publics.

#### Valeurs

- Inclusion et diversité
- Collaboration
- Qualité et rigueur
- Ambition

| Orientations   | Objectifs   | Indicateurs  | Cible 2024-2025          | Cible 2025-2026          | Cible 2026-2027          | Cible 2027-2028          |
|--|---|--|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| <b>Enjeu 1 : Un Comité mieux positionné et plus influent</b>   |   |  |                          |                          |                          |                          |
| 1. <b>Accroître le rayonnement du Comité</b>   | 1.1 Mettre en lumière des enjeux émergents portant sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale dans les publications du Comité | 1. Proportion d'avis portant sur des enjeux émergents  | 25 %                     | 25 %                     | 25 %                     | 25 %                     |
|  | 1.2 Développer le réseau du Comité au sein de l'administration publique   | 2. Ministères et organismes rencontrés   | 2                        | 2                        | 2                        | 2                        |
|  | 1.3 Augmenter la notoriété du Comité  | 3. Nouvelles collaborations mises en place en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale | 1 nouvelle collaboration | 1 nouvelle collaboration | 1 nouvelle collaboration | 1 nouvelle collaboration |
| 2. <b>Assurer un leadership en matière de conseil sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale</b> | 2.1 Mettre en valeur l'expertise du Comité  | 4. Nombre de déplacements effectués en dehors de Montréal et Québec                                      | 1 déplacement            | 1 déplacement            | 1 déplacement            | 1 déplacement            |
|  | 2.2 Améliorer la visibilité des avis  | 5. Mise en place d'un plan de positionnement du Comité   | Plan adopté              | S. O.                    | S. O.                    | S. O.                    |
|  | 2.3 Renforcer les échanges avec la ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire                             | 6. Plan de diffusion des avis du Comité  | Plan mis en place        | S. O.                    | S. O.                    | S. O.                    |
|  |   | 7. Nombre de personnes et organismes recevant les avis du Comité   | 100                      | 120                      | 150                      | 200                      |
|  |   | 8. Rencontres tenues avec le cabinet   | 1 rencontre              | 1 rencontre              | 1 rencontre              | 1 rencontre              |
| <b>Enjeu 2 : Un Comité plus performant et plus agile</b>   |   |  |                          |                          |                          |                          |
| 3. <b>Optimiser la performance du Comité</b>   | 3.1 Bonifier les délais de publication  | 9. Délai de publication des avis   | 24 mois                  | 18 mois                  | 18 mois                  | 16 mois                  |
|  | 3.2 Diversifier les outils de publication   | 10. Taux de diffusion des publications dans les médias sociaux   | 100 %                    | 100 %                    | 100 %                    | 100 %                    |
| 4. <b>Développer l'expertise du Comité</b>   | 4.1 Offrir de nouvelles formations aux membres et au personnel sur la réalité des personnes exclues ou marginalisées                      | 11. Nouveaux supports utilisés   | 1                        | 1                        | 1                        | 1                        |
|  | 4.2 Renforcer les connaissances du Comité en matière de développement durable   | 12. Nombre de formations suivies sur la réalité des populations exclues ou marginalisées                 | 1                        | 1                        | 1                        | 1                        |
|  |   | 13. Formation sur les enjeux de développement durable  | 1                        | S. O.                    | 1                        | S. O.                    |

**Comité consultatif  
de lutte contre  
la pauvreté  
et l'exclusion sociale**

**Québec**

